

Préambule

Nous vivons dans un pays prospère...

Très prospère. Un pays qui, dit-on, traverse la crise avec nettement moins de difficultés que d'autres pays européens. Et si les effets de la crise se font relativement moins sentir chez nous qu'ailleurs, nous le devons principalement à l'efficacité et à la solidité de notre modèle social (sécurité sociale, négociations collectives, indexation automatique des salaires et des allocations,...) qui a convenablement rempli sa fonction « d'amortisseur ». Notre système de sécurité sociale constitue ainsi un patrimoine commun et solidaire, sensé garantir à toutes et tous une existence digne, quels que soient les aléas de la vie et l'état de la conjoncture économique. Nous pouvons en outre compter sur une vaste offre de services publics financés par un impôt progressif, un enseignement obligatoire gratuit, des soins de santé réputés être parmi les meilleurs du monde,... Cette prospérité, elle se donne également à voir au travers de quelques chiffres significatifs : les Belges détiennent plus de 250 milliards (!) d'euros sur leurs comptes d'épargne. En moyenne, un ménage belge possède 26.500 euros d'avoir financier (épargne, actions, obligations) et son patrimoine net avoisine les 206.000 euros, presque le double de la zone euro. Le salaire moyen de chaque Belge est de 3.192 euros et nous sommes 7 sur 10 à être propriétaires de notre logement...

Un pays prospère, mais très inégalitaire...

Mais cette prospérité est très inégalement répartie et ne bénéficie pas, loin s'en faut, à tous les citoyens. Un nombre relativement faible de ménages concentre en effet des patrimoines très élevés. Ainsi, 20% des Belges possèdent à eux seuls plus de 60% de la richesse du pays, tandis que les 20% des ménages les plus pauvres ne possèdent que 0,2% de cette même richesse ! 85% des travailleurs à temps partiel sont des femmes. Au-delà des moyennes, les inégalités sont donc très profondes et affectent massivement les femmes et les jeunes. Quelques chiffres encore : 40.000 personnes sont en attente d'un logement social en Wallonie. A Bruxelles, moins de la moitié de la demande est satisfaite. Un jeune sur quatre est au chômage. Près d'un sur deux à Bruxelles ! 424.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique (un enfant sur quatre en Wallonie !), tandis que le nombre de personnes émergeant au CPAS ne fait qu'augmenter et que plus de 430.000 travailleurs sont des travailleurs sans emploi. En même temps, notre système scolaire, l'un des plus inégalitaires des pays industrialisés, échoue dans son rôle d'ascenseur social pour les enfants des milieux populaires et contribue à la reproduction et au renforcement des inégalités sociales. Enfin, même si notre système santé est considéré comme l'un des plus efficaces au monde, il n'est pas exempt d'inégalités sociales. Une personne sans aucun diplôme a par exemple 4 ans d'espérance de vie en moins qu'un universitaire.

Une 6^{ème} réforme de l'Etat qui fragilise plus encore notre modèle social

Notre modèle de sécurité sociale, qui d'ores et déjà peine à contenir l'accroissement des inégalités, va devoir faire face au défi de s'adapter à la 6^{ème} réforme institutionnelle qui devra être concrètement mise en œuvre par les prochains exécutifs régionaux et communautaires. Il s'agit d'une opération à haut risque ! Le transfert de compétences lié à la 6^{ème} réforme de l'Etat représente en effet 18% des dépenses de sécurité sociale. Une branche entière de la sécurité sociale – les allocations familiales – est défédéralisée, de même que d'importantes compétences en matière de soins de santé (les maisons de repos et les maisons de repos et de soins notamment). Ce transfert constitue en soi un recul de la solidarité et de l'efficacité pour les assurés sociaux. Le premier risque est celui d'une marchandisation

accrue des soins de santé, faute de moyens suffisants pour faire face aux défis actuels et futurs (dont celui, majeur, du vieillissement). A titre d'exemple, il faudrait idéalement construire en région wallonne une maison de repos toute les deux semaines pour répondre aux défis du vieillissement de la population. Sans moyens suffisants (ou sans alternative efficace), nul doute que le secteur privé commercial se chargera de prendre en charge, davantage encore qu'aujourd'hui, tous ceux qui en auront les moyens, laissant à la collectivité le soin de s'occuper du sort de moins nantis. C'est ce qu'on appelle un système à deux vitesses, tout le contraire d'un système solidaire et égalitaire. Par ailleurs, un tel transfert de compétences en matière de sécurité sociale s'expose à d'autres risques tout aussi considérables : marginalisation des partenaires sociaux, disparité des niveaux de protection sociale entre les régions, complexification des réglementations administratives, rupture de la continuité des services, limitation de la circulation interrégionale des patients...

L'austérité renforce plus encore les inégalités...

Cette fragilisation de notre système de sécurité sociale s'inscrit en outre dans un contexte de crise économique et sociale majeure résultant de l'effondrement du secteur financier en 2008. Le sauvetage du secteur bancaire¹ par les pouvoirs publics a eu inévitablement pour effet de dégrader les finances de l'Etat, aggravant son niveau d'endettement et de déficit, à l'instar des autres Etats européens. Face à cette situation, le mot d'ordre quasi exclusif qui guide l'action politique au niveau européen comme au niveau national se résume à : la relance par l'austérité. Engagée auprès de la Commission européenne pour renouer dans les plus brefs délais avec l'équilibre budgétaire, la Belgique aura réalisé aux alentours de 22 milliards d'euros en 3 ans (2011-2014) et d'autres efforts tout aussi conséquents restent à prévoir. Ce plan « d'assainissement budgétaire » repose très substantiellement sur une politique de restriction des dépenses publiques et sociales. C'est pour l'essentiel les services public et d'intérêt général, les travailleurs et les allocataires sociaux qui sont lourdement mis à l'amende, alors que les détenteurs de capitaux restent très largement épargnés. Ainsi, les diverses réformes du marché du travail (dégressivité accrue des allocations de chômage, réforme du stage d'attente, durcissement de la notion d'emploi convenable,...) ont sensiblement accru la précarité d'une série de travailleurs et des allocataires sociaux, avec en point de mire, encore une fois, les femmes et les jeunes. D'ici 2015, ce sont quelques 50.000 bénéficiaires des allocations de chômage qui devraient basculer dans le régime de l'assistance sociale (revenu d'intégration social), mais dont sont d'office exclues les personnes cohabitantes.

... et menace l'idéal d'une Europe sociale et solidaire

Ces politiques néolibérales d'austérité, menées aveuglément dans la plupart des pays européens, menacent le projet historique d'une Europe réellement sociale et solidaire. A ce niveau également, c'est le social qui constitue la principale variable d'ajustement : réforme de la fonction publique, de la formation des salaires, des mécanismes de négociations collectives, des pensions, des soins de santé,... alors que les mesures nécessaires de régulation et d'encadrement du secteur financier européen se font attendre. De telles politiques d'austérité, combinant restriction des revenus et des prestations sociales entraînent toujours davantage d'inégalités, d'exclusions et de pauvreté. La Grèce, pays de l'Union européenne, constitue à cet égard un véritable laboratoire de liquidation néolibérale de l'Etat social : là-bas, quelques 3 millions (un quart de la population !) sont exclus d'un système de soins de santé en pleine décomposition et la mortalité infantile a augmenté de 43%...

¹ Dont coût, selon la Commission européenne : 1240 milliards d'euros d'aides d'Etat entre 2008 et 2010.

Outre les dégâts sociaux considérables et les freins à un redressement économique durable des Etats que cette politique européenne d'austérité produit, il faut également souligner les atteintes à certains principes démocratiques fondamentaux.

Ainsi, le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire » (TSCG) contraint désormais les pays signataires à inscrire dans leurs constitutions ou législations nationales le principe de la « règle d'or » budgétaire, les obligeant à poursuivre des trajectoires d'assainissement budgétaires drastiques dans une logique d'austérité permanente. Ce traité a été négocié et approuvé sans implication pleine et entière du Parlement européen et participation des interlocuteurs sociaux et sanctionne ni plus ni moins une forme de mise sous tutelle des démocraties européennes qui se voient en partie dépossédées de leur droit de déterminer librement et démocratiquement les voies et moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs choix politiques.

Il en va de même de l'accord de libre échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis : actuellement négocié dans la plus grande opacité et sans aucun contrôle démocratique, cet accord s'apparente à une fuite en avant aux conséquences sociales et économiques potentiellement dramatiques : renforcement du pouvoir des marchés financiers et des multinationales, dumping social, fiscal et environnemental, libéralisation accrue des services publics et des systèmes de sécurité sociale, fragilisation de certaines normes sanitaires, surexploitation des ressources naturelles,... Ce n'est pas de cette Europe là que nous voulons !

Changeons de cap ! Osons un monde solidaire

Le Mouvement Ouvrier Chrétien prône un changement de cap radical dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales au lendemain des élections du 25 mai prochain.

Nous réaffirmons notre attachement à notre système de protection sociale, un système qu'il faut impérativement continuer à défendre et à améliorer. En ce sens, nous exigeons que les principes d'égalité et de justice sociale soient remis au cœur des agendas politiques, à tous les niveaux de pouvoir. Il s'agit là de la seule issue pour sortir durablement de la crise.

Il s'agit là d'une responsabilité politique au sens large du terme : elle doit engager non seulement les formations politiques progressistes mais également la société civile organisée (mouvement d'éducation permanente, syndicats, mutualités,...). L'offensive néolibérale actuelle, d'une ampleur inédite, nécessite d'urgence l'établissement d'un « front commun » solide entre le secteur associatif et non marchand et les pouvoirs publics capable de faire barrage à l'extension actuelle de la sphère marchande à l'ensemble de la vie sociale et de sauvegarder les principes de solidarité, d'égalité et de liberté. C'est tout le sens de la « Charte associative » que nous réclamons depuis de nombreuses années et dont l'adoption relève maintenant de l'extrême urgence.

Une redistribution plus juste et équitable des richesses doit impérativement être mise en œuvre au niveau régional, fédéral et européen. Nous en appelons dès lors, à rebours de la course actuelle au toujours moins d'impôts, à une réforme fiscale ambitieuse, devant avoir un impact nettement plus redistributif et mettant davantage à contribution les revenus du capital. Il s'agit là d'une priorité majeure pour atteindre plus d'égalité sociale, pour renforcer l'efficacité des services publics et pour assurer durablement l'équilibre des finances de l'Etat et de la Sécurité sociale. Il s'agit notamment d'assurer un accès aux soins de santé pour toutes et tous, une pension légale, des allocations de chômage et des revenus d'intégration décents. L'assainissement des finances publiques ne peut en aucun cas conduire à une remise en cause ou à une fragilisation des droits sociaux et humains fondamentaux.

Nous contestons le discours dominant visant à accréditer l'idée que face à la crise, nous sommes tous dans le même bateau et que tous les citoyens doivent dès lors supporter une part égale de l'effort. Ce

sont les épaules les plus larges qui doivent supporter les charges les plus lourdes ! En tout état de cause, les demandeurs d'emploi n'ont en aucune façon à supporter le coût d'une crise dont ils sont les premières victimes.

Le MOC réaffirme également son attachement au modèle historique européen et soutient une Europe sociale forte, condition *sine qua non* d'une sortie de crise par le haut. Dans ce domaine, il est également urgent de changer de cap ! Il faut sortir des logiques néolibérales d'austérité et investir dans une politique commune et solidaire de relance qui puisse répondre efficacement aux défis tels que la réduction des inégalités, la préservation de l'environnement, la mise en place de normes sociales européennes ambitieuses, la mondialisation des échanges,... Dans cette optique, le MOC appelle à tout mettre en œuvre pour lutter contre la financiarisation de l'économie et pour favoriser une économie au service de la satisfaction des droits fondamentaux de toutes et de tous.

Il s'agit de relancer et de vivifier le débat démocratique à propos de la nécessaire dimension politique et sociale de l'Union européenne afin de dépasser la vision étroite et démobilisatrice d'une Europe au seul service des intérêts marchands.

Ce mémorandum contient une série de propositions et de revendications concernant des compétences régionales, communautaires et européennes. Ces propositions et revendications ont précisément pour ambition de dessiner les contours d'un modèle social vecteur d'égalité et de cohésion sociale. C'est sur base de ce projet de société égalitaire et de ces revendications que le MOC, comme Mouvement social à finalité politique, entend prendre une part active dans les débats politiques qui précéderont les élections du 25 mai et peser sur les choix politiques qui s'en suivront.